# Abdelaziz poignarde un individu à Loos (59). “C’était le début du ramadan, j’étais un peu sur les nerfs.”

23/07/2013 à 12h23

**La scène se déroule vendredi 12juillet, vers 20h rue du Maréchal-Foch à Loos. Une voiture est arrêtée en double file. Son pilote discute le bout de gras avec un piéton, qui s’avérera être le propriétaire d’un restaurant kebab.**

Sans gêne, les deux n’ont que faire du bouchon qui se forme et duquel montent les coups de klaxon.

Le conducteur d’un fourgon situé en première ligne se penche par la portière et leur demande combien de temps ça va encore durer. Manifestement, **la question n’est pas du goût des deux intéressés, principalement du propriétaire de la sandwicherie orientale.**

Après quelques noms d’oiseaux, la menace se précise : « Sors, si t’es un homme ! », lui balance le type sur le trottoir. « J’ai commis l’erreur de ne pas me dégonfler », expliquera plus tard la future victime aux policiers.

Effectivement. Rentré dans son restaurant, **l’homme en ressort armé d’un couteau. Après un coup circulaire, la lame se plante dans le coude droit du conducteur de la camionnette,** qui en sera quitte pour une belle trouille et des points de suture. « J’ai cru pendant deux secondes que j’allais mourir », avouera la victime, un éducateur spécialisé. « **Avant de retourner chercher le couteau, il avait dit qu’il allait m’égorger.** »

*Dans le box de l’audience des comparutions immédiates, Abdelaziz E., 26 ans, admet la réalité des faits à un détail près. « J’étais en train de couper de la salade et j’avais*

*déjà le couteau avec moi quand je suis sorti pour discuter. »*

Le président Jean-Marc Defossez ne relève même pas. « Ce qui trouble beaucoup avec vous, c'est que c'est le monde à l'envers. C'est vous qui bloquez la circulation et c'est vous qui vous énervez, c'est un peu incroyable cette attitude ? »
Le prévenu en convient. « **C'était le début du ramadan, j'étais un peu sur les nerfs.** »
Le procureur a fait sa religion des faits. « Il a cru être le propriétaire de la voie publique. Quand on lui demande de respecter le code de la route, il s'arme d'un couteau pour appliquer sa loi. »

*Didier Blanguernon requiert deux ans ferme. « C'est une peine totalement disproportionnée, s'insurge en défense Me Olivier Maricourt. C'est le procès de la bêtise pas celui d'un délinquant chevronné. »*

Il demande la clémence. Jugement : 12 mois de prison ferme mais le tribunal n'a pas délivré de mandat de dépôt.
Nord Eclair
(Merci Danton59)